

Marchés — en tension

Ouvrons pour le temps

N°798

26 mai 2025

Une montée en tension sur les marchés financiers a marqué la semaine, secoués par l'escalade des incertitudes budgétaires aux États-Unis et un regain de protectionnisme sous l'impulsion de l'administration Trump.

Pression sur les taux longs

—

Au cœur de l'agitation : la proposition budgétaire du président Trump, qualifiée de « grande et belle loi », qui vise à concrétiser plusieurs promesses électorales, notamment en matière de réductions d'impôts et d'augmentation des dépenses publiques. Cependant, cette orientation budgétaire soulève de vives inquiétudes quant à la soutenabilité de la trajectoire de la dette fédérale, estimée à USD 36'000 mrds. Moody's a d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme en abaissant la note des États-Unis, rejoignant ainsi S&P et Fitch. Si la solvabilité du pays n'est pas remise en cause à court terme, le signal envoyé aux marchés est clair : l'indiscipline fiscale chronique du Congrès et l'accumulation des déficits compromettent la stabilité à long terme du financement de l'État fédéral.

Cette réévaluation du risque souverain a entraîné une pression significative sur les taux d'intérêt à long terme. Le rendement du Trésor américain à 30 ans a franchi les 5.15%, un sommet depuis octobre 2023, tandis que celui à 10 ans a dépassé les 4.60%. Cette hausse des taux reflète non seulement la défiance des investisseurs, mais aussi l'anticipation d'un coût de financement plus élevé pour Washington. Elle remet en cause le statut de valeur refuge traditionnel des Treasuries, tout en affaiblissant le dollar, qui a reculé face à la plupart des devises majeures, à l'exception du yen.

Dans ce contexte, la Fed a adopté un ton prudent. Plusieurs membres du FOMC ont rappelé que la priorité restait la stabilité des prix, tout en soulignant la nécessité de patienter avant d'envisager une baisse des taux. Aucune détente monétaire significative ne semble prévue avant septembre, renforçant le sentiment d'attentisme sur les marchés.

Parallèlement, le climat économique en Europe reste contrasté. L'inflation d'avril est restée stable, mais l'activité du secteur privé s'est contractée pour la première fois en cinq mois. Ces signaux mitigés soulignent une reprise encore faible dans la zone euro, déjà fragilisée par les tensions commerciales transatlantiques.

L'essentiel en bref

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI Emerging Markets
Dernier	0.82	0.93	12'198.69	5'326.31	23'629.58	7'734.40	8'717.97	5'802.82	18'737.21	37'160.47	1'170.98
Tendance	⬇️	➡️	➡️	➡️	⬆️	➡️	⬆️	➡️	⬆️	➡️	⬆️
%YTD	-9.50%	-0.71%	5.15%	8.79%	18.71%	4.79%	6.67%	-1.34%	-2.97%	-6.85%	8.88%

(valeurs du vendredi précédent la publication)

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées cas échéant dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écartier des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.